

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL DU LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

Le Conseil a décidé

d'accepter le nouveau règlement sur la distribution d'eau potable de la commune. D'autre part le Conseil a décidé de procéder à son approbation par la population par le biais d'une assemblée primaire extraordinaire qui sera convoquée le jeudi 28 septembre 2023.

de valider la nouvelle organisation du TSHM et donner son accord pour la signature de la convention entre les Communes ainsi que du mandat de prestation avec la Cimenterie.

d'installer un nouveau gril pour le public à la châtaigneraie pour la somme de Fr.2'500.00.

d'analyser une nouvelle fois avec la commune de Port-Valais l'avenir de la déchetterie communale suite à la proposition de Monsieur le Conseiller Galliker de regoudronner toute la route. De nouveaux scénarios sont à réfléchir.

d'autoriser les transformations intérieures ainsi que la rénovation du bâtiment de la famille Laubscher telles que décrites sur le dossier d'enquête.

de préavis favorablement la rénovation du bâtiment de la famille Walder telle que proposée par la commission des constructions.

d'autoriser la construction d'un jacuzzi avec couvert pour le compte de la famille Dumay-Roscher au lieudit Grand Clos sur la parcelle 2211.